

Introduction

de jeunes arbres fruitiers tropicaux en Guinée

Dans un précédent article, « Fruits d'Outre-Mer » (1) présentait à ses lecteurs deux modèles différents de caisses portatives utilisées pour le transport de fruitiers tropicaux sur de grandes distances. L'un d'eux est utilisé couramment par le jardin de Kew, le second, plus lourd, par le Service d'Agriculture du Ministère des Colonies.

En 1950, l'Institut des Fruits et Agrumes Coloniaux introduisit en Guinée Française, des États-Unis, une importante collection de fruitiers tropicaux composée de 152 plants. Il a semblé intéressant de présenter ici les modèles de caisses utilisés pour ce voyage qui dura 5 semaines, avec les difficultés survenues au cours du transport, et les premiers résultats de cette importante introduction.

Les plants ont été préparés au cours de l'hiver 1949-1950 dans quatre pépinières américaines :

Une pépinière californienne.

C'est dans la pépinière W. R. Beck (La Habra, Californie), que l'I. F. A. C. acquit une collection des meilleures sélections d'avocatiers californiens, dont une lignée hautement productive de la variété Fuerte. La collection comprenait 8 variétés, représentées chacune par 3 plants greffés 2 mois avant en serre, suivant une méthode propre au

(1) Les serres portatives : leur utilisation pour le transport de plantes tropicales, par C. P. V., *Fruits d'Outre-Mer*, 1949, vol. 4, n° 7, p. 261-262.

pépiniériste. Elle était complétée par une collection de Sapotes blanches sélectionnées (*Casimiroa edulis*) composée de 8 plants de 3 variétés distinctes.

Trois pépinières de Floride.

Dans la pépinière Brooks-Tower, située à l'extrémité Sud de la Floride, à 50 km de Miami et spécialisée dans l'avocat, la mangue et la lime, l'I. F. A. C. fit greffer 17 variétés d'avocatiers (greffage par fente) et 20 variétés de manguiers (greffage par approche ou par placage), qui représentent les meilleures variétés actuelles sélectionnées par la Station de Recherche de l'Université de Floride à Homestead pour ces deux fruitiers. On greffa 3 pieds pour les variétés les plus importantes, et 1 ou 2 pour les autres suivant les cas. Tous les jeunes avocatiers avaient été greffés 1 mois avant leur départ, et la greffe n'était pas encore déligaturée lors de leur emballage.

Dans la pépinière de M. Newcomb, attenante à la Station de Recherches, l'I. F. A. C. obtint les 7 dernières variétés hybrides de goyaves sélectionnées par la Station et multipliées par marcottage aérien, et 5 sélections de fruitiers divers (Carambole, Tamarin, Loquat, ...).

Enfin dans celle du Colonel Growe (Lychee Orchard) située au bord du golfe du Mexique, à Venice, l'I. F. A. C. acheta 4 variétés différentes de Litchis, spécialité de l'entreprise.

La collection comprenait un total de 152 jeunes plants emballés dans 18 caisses différentes, qui représentaient un

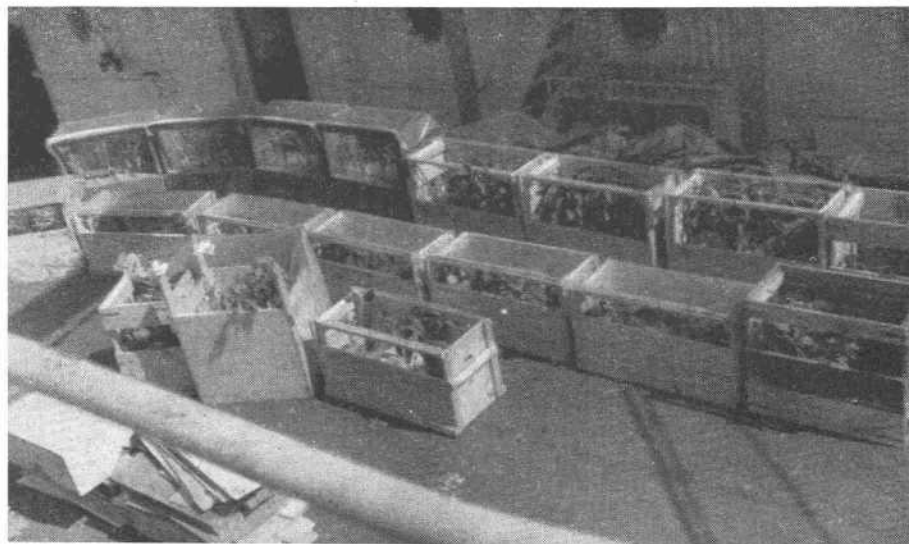


Photo 1. — L'ensemble de la collection sur le pont arrière s/s Del Oro. Au fond et à gauche, on note les 4 caisses contenant la collection de Californie; à leur droite, la collection de manguiers de Floride. Devant la collection d'avocatiers de Floride et au premier plan quelques fruitiers divers de Floride également.



Photo 2. — Disposition générale de l'ensemble de la collection.

papier bitumé, le pépiniériste, pour les mêmes raisons que précédemment, recouvrit entièrement à l'aide de planchettes la partie supérieure des pots, calés les uns contre les autres à l'aide de mousse, en ne laissant qu'un orifice de 2 cm² environ destiné à laisser passer la tigelle (photo 3).

Cette méthode, pratique au premier abord, présente des inconvénients certains : en effet, à l'occasion de chocs extérieurs sur la caisse, les pots en papier bitumé se tassent légèrement et des tigelles se trouvent déportées contre le bord des orifices, ce qui a le grave inconvénient de risquer de les blesser au niveau du collet.

Les plants furent emballés le 3 février 1950 dans chacune de ces pépinières. La première partie du voyage devant se faire par train, la partie supérieure des caisses fut complètement fermée par des planches vissées sur l'armature de celle-ci. Le coût des caisses et de l'emballage s'éleva à 7 dollars par caisse environ.

Après un parcours de près de 2.000 kilomètres par voie ferrée, les plants rejoignaient six jours plus tard la Nouvelle-Orléans, où ils durent être entreposés huit jours avant le départ du bateau. Un temps très froid et exceptionnellement humide causa certains préjudices aux plants. A l'ouverture des caisses à la Nouvelle-Orléans, on pouvait en effet constater que les avocatiers avaient souffert. La plupart avaient perdu complètement leur feuillage

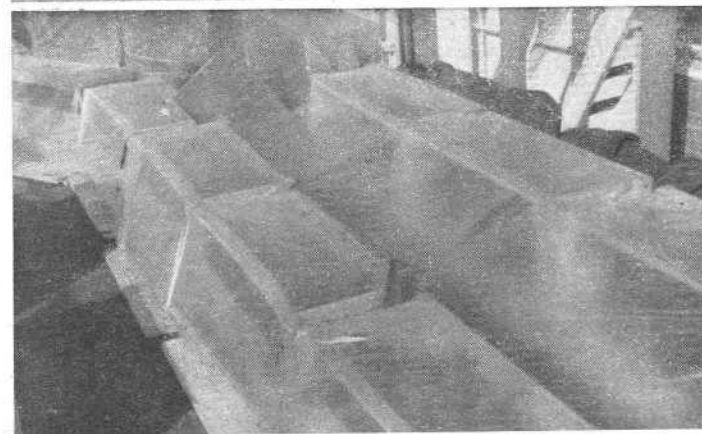
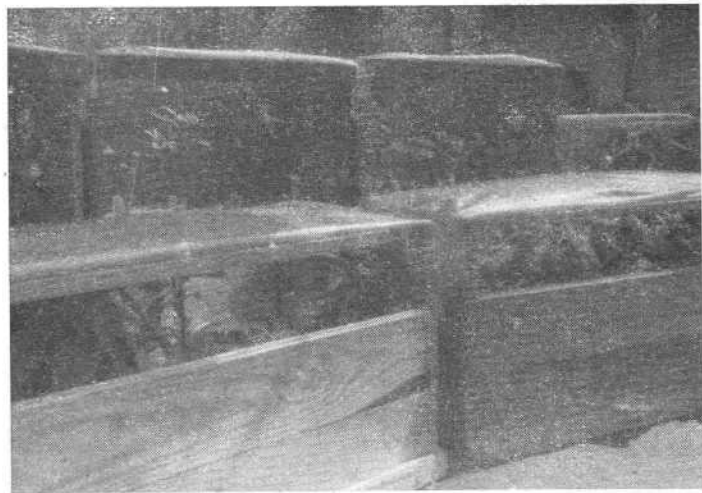
volume de 2 m³ et un poids total de près d'une tonne. Plusieurs types de caisses furent utilisés, mais celles qui donnèrent les meilleurs résultats et qui permirent le transport de toute la collection d'avocatiers et de manguiers de Floride, deux tiers de la collection totale, étaient de simples caisses en bois, rectangulaires, de dimensions intérieures : 80 × 32 × 42 cm (photos 1, 2 et 3). A chacune des extrémités, en dessous de la poignée, on aménagea pour l'aération un orifice de 100 cm² environ, grillagé pour éviter l'entrée d'animaux ou d'insectes à l'intérieur des caisses au cours du transport. Celui-ci se révéla très insuffisant, et il serait préférable de prévoir une ouverture au moins 5 fois plus grande. La dimension des caisses était calculée d'après la dimension des pots et la hauteur des plants. Dans chacune d'elle on plaça deux rangées de cinq pots, maintenus bien en place à l'aide de lattes transversales plaquées à la partie supérieure de ceux-ci. Leur surface était recouverte de fibre de bois bien tassée, maintenue par les lattes, évitant ainsi tout accident possible au cas où la caisse serait renversée ou retournée.

Les caisses préparées en Californie étaient plus petites et ne pouvaient contenir que 8 plants. Les pots étant en

De haut en bas :

Photo 3. — Détail des caisses. Par temps calme le film de matière plastique ne recouvrait que la partie supérieure de la caisse, il était roulé sur la latte frontale qui fait angle et attaché à l'aide de punaises.

Photo 4. — Par gros temps on relevait le film de matière plastique à l'avant des caisses pour préserver les plants des embruns.



De haut en bas :

Photo 5. — Rempotage des plants à leur arrivée à la Station centrale en Guinée.

Photo 6. — L'ensemble du lot attendant sous abri l'époque de mise en place définitive.

Photo 7. — La collection d'avocateurs 18 mois après son introduction. L'arbre du premier plan appartient à la variété Hall, et provient de la « Brooks-Tower Nursery ».



et de nombreux bourgeons axillaires étaient morts, probablement à la suite de l'attaque d'un champignon.

Les caisses furent placées sur le pont arrière du cargo mixte s/s « Del Oro », juste derrière les superstructures centrales du navire, endroit le plus abrité. L'agent de l'I. F. A. C. chargé de les convoier dévissa la partie supérieure des caisses ainsi que la moitié d'une des faces latérales. Il remplaça alors le plafond de bois par un film de matière plastique semi-transparent tamisant légèrement la lumière (photos 2, 3 et 4). Suivant l'état de la mer, le film de matière plastique devait être plus ou moins déroulé sur le devant de la caisse pour éviter les embruns. Les ouvertures latérales étant insuffisantes, on maintint toujours une aération sur le devant des caisses en soulevant plus ou moins le film de matière plastique.

Le s/s « Del Oro » quitta la Nouvelle-Orléans le 17 février pour arriver à Dakar, après une traversée sans escale, le 2 mars. Durant cette traversée peu mouvementée, les plants furent arrosés régulièrement tous les deux jours par siphonage. Ils se développèrent très rapidement, principalement les avocateurs, qui, en 15 jours, retrouvèrent tout leur feuillage. Les jeunes pousses chlorotiques qui s'étaient développées au cours du transport par fer, furent brûlées par l'exposition au soleil et se desséchèrent rapidement. Celles des manguiers, par contre, virèrent au rouge vif; cette pigmentation temporaire disparut ensuite au fur et à mesure que les tissus se chargèrent en chlorophylle et poursuivirent leur développement normalement. Au cours de l'attente à Dakar qui dura 8 jours, les plants grandirent rapidement, et il fallut en conséquence rehausser de 20 centimètres environ toutes les caisses contenant les avocateurs. Il est à noter que quelques-uns d'entre eux furent endommagés par des rongeurs alors que les caisses avaient été laissées ouvertes dans un hangar du port. Le 10 mars les plants prenaient la mer à bord du bananier s/s Katiola et arrivaient à Conakry le surlendemain matin d'où ils furent immédiatement dirigés sur la Station centrale de l'I. F. A. C. Le lendemain on dégagait les plants des caisses et on repotait la plupart d'entre eux dans des paniers tressés plus vastes (photo 5).

La collection resta pendant tout l'hivernage dans un châssis en ciment légèrement abrité (photo 6), et ne fut mise en place qu'à la fin de la saison des pluies, en septembre 1950. A cette époque, la plupart des jeunes arbres ne mesurait que 25 à 35 cm tout au plus. On plaça les paniers tressés directement dans des trous préparés à l'explosif. Placés dans de bonnes conditions ils se développèrent très rapidement ainsi qu'on peut en juger par la

photo prise le 14 juillet 1951 (*photo 7*) qui montre l'ensemble de la collection d'avocaters importée. Située sur une parcelle de coteau, elle est plantée en intercalaires avec des ananas dans le but d'entretenir le terrain et d'éviter toute érosion. L'arbre vu au premier plan appartient à la variété Hall et provient de la « Brooks-Tower Nursery » en Floride.

Sur l'ensemble de ce lot de fruitiers tropicaux qui fit ce voyage de cinq semaines et qui exigea neuf transbordements, il ne manquait, deux mois après la mise en place

définitive, que 5 plants, soit une perte inférieure à 4 %, qui porta sur 1 manguiers, 3 avocaters et 1 litchi. A l'exception d'un plant d'avocatier détruit à la suite de l'écrasement d'une caisse au moment d'un transbordement à Dakar, il semble que la disparition des 4 autres plants soit due à l'attaque de champignons parasites des racines, consécutive à un excès d'eau.

C. PY,

Station Centrale des Cultures fruitières tropicales de l'I. F. A. C.

IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES DANS LES DÉPARTEMENTS DE GUADELOUPE, MARTINIQUE ET GUYANE

Le Journal Officiel du 1^{er} février 1952 a publié un tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires applicables au titre de l'année 1952 (revenus de 1951). Voici un extrait de ce tableau, en ce qui concerne les cultures fruitières de ces départements.

NATURE DES CULTURES	RÉGIONS AGRICOLES	BÉNÉFICES FORFAITAIRES	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR POUR LE CALCUL DES BÉNÉFICES
GUADELOUPE			
Banane.....	Région I.....	16.360	Communes de Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières, Capesterre (Guadeloupe), Goyave, Petit-Bourg. Communes de Deshaies, Pointe-Noire Bouillante, Vieux-Habitants, Baillif, Baie-Mahault, Lamentin, Sainte Rose, la Grande Terre, les Dépendances.
	Région II.....	10.980	
MARTINIQUE			
Banane.....	Région du Nord :		1 ^{re} catégorie : Vauclin, Marin, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Diamant, Anses d'Arlets et Trois Ilets. 2 ^e catégorie : Basse-Pointe, Macouba, Grande-Rivière, Carbet, Schoelcher, Case-Pilote, Bellefontaine, Fort-de-France, Trinité, Sainte-Marie, Marigot, Lamentin, Saint-Esprit, Ducos, Rivière-Salée, Rivière-Pilote, Robert et François. 3 ^e catégorie : Saint-Pierre, Morne-Vert, Fonds-Saint-Denis, Prêcheur, Morne-Rouge, Ajoupa, Bouillon, Gros-Morne, Saint-Joseph et Lorrain.
	2 ^e catégorie.....	3.520	
	3 ^e catégorie.....	2.515	
	Région de l'Ouest :		
	2 ^e catégorie.....	3.400	
	Région du Centre :		
	2 ^e catégorie.....	3.600	
	3 ^e catégorie.....	2.570	
	Région du Sud-Ouest :		
	2 ^e catégorie.....	4.000	
Ananas.....	Région du Nord.....	35.200	Ces bénéfices forfaitaires sont majorés de 1.000 fr. par quintal de produit fabriqué.
	Région de l'Ouest.....	34.000	
Région du Centre.....	36.000		
Région du Sud-Ouest :	40.000		
Région du Sud.....	30.000		
GUYANE			
Banane.....	Catégorie A.....	9.000	
	Catégorie B.....	8.000	
	Catégorie C.....	10.000	